



Copropriété, locataire, propriétaire: qui paye ?

Par Yukinko07, le 10/10/2022 à 13:53

Bonjour,

Depuis mars le minuteur de la lumière des communs est cassé ce qui fait que la lumière est constamment allumée depuis maintenant huit mois.

J'ai relancé plusieurs fois la copropriété et mon propriétaire (je suis locataire) par mail suite à ce soucis. La copropriété mets ma faute sur la société de nettoyage qui bloquerait sans remettre la lumière sans rien faire de plus que me dire que c'est de leur faute.

Je crains que les charges augmentent à cause de cette erreur malgré mes nombreuses relances. Et avec l'augmentation du prix de l'énergie je commence à paniquer.

Devrais-je payer pour cette erreur en janvier si mon propriétaire augmente mes charges ? Quelles sont mes possibilités, choix, démarches ?

Merci pour vos réponses,